

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1975

Attribution d'une subvention de 28 500 euros à l'Association "Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes", sise 242 rue Duguesclin à Lyon 3e, pour ses activités d'information, de documentation et de formation des citoyens lyonnais sur l'Union européenne pour l'année 2016

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur :** Mme DOGNIN-SAUZE Karine

<b>SEANCE DU 25 AVRIL 2016</b>
--------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 Avril 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/1975 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 28 500 EUROS A L'ASSOCIATION "MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPEENS LYON RHONE-ALPES", SISE 242 RUE DUGUESCLIN A LYON 3E, POUR SES ACTIVITES D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION DES CITOYENS LYONNAIS SUR L'UNION EUROPEENNE POUR L'ANNEE 2016 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Maison de l'Europe et des Européens de Lyon Rhône-Alpes, créée en 2011 et régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a son siège social situé au 242 rue Duguesclin à Lyon 3<sup>e</sup>. Elle a pour vocation d'informer tous les citoyens sur les objectifs, le fonctionnement et les activités des institutions européennes. L'Association contribue également à diffuser les valeurs européennes inscrites dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne adoptée en décembre 2000 : Dignité, Liberté, Égalité, Solidarité, Citoyenneté, Justice.

La Maison de l'Europe et des Européens représente un centre de ressources et d'informations sur l'Union européenne et les institutions européennes : leur histoire, leur fonctionnement institutionnel, leurs compétences, leurs décisions, leurs relations avec le monde. L'association accompagne également les différents publics dans leurs recherches de financements européens et vers les outils adaptés pour mieux intégrer les opportunités offertes par l'Union européenne.

L'Association détient le label officiel de la Commission européenne « Europe Direct », elle reçoit à ce titre un financement de la part de la Commission et met à la disposition gratuite du public les nombreuses publications thématiques des institutions.

En 2015, la Maison de l'Europe et des Européens a réalisé une programmation d'événements, de rencontres et débats mais aussi d'animation en milieu scolaire touchant plus de 2 000 élèves. Elle a en outre participé à plusieurs salons, forums, événements thématiques pour diffuser l'information sur l'Europe avec au total 30 journées de tenues de stands et 18 conférences sur l'actualité européenne et traité près de 1 200 demandes dans ses locaux.

Le programme de l'association au titre de 2016 sur le territoire de la ville de Lyon, de la métropole de Lyon et la région Auvergne - Rhône-Alpes s'organise autour de 2 grands axes :

- Le centre de ressources et d'information « Europe Direct » d'une part, et une programmation visant à renforcer la citoyenneté européenne d'autre part.

▪ Le centre de ressources et d'information « Europe Direct » de la Maison de l'Europe et des Européens qui propose de conduire pour 2016 les actions suivantes :

- la mise à jour du guide des ressources européennes disponibles sur le territoire sur les thématiques : mobilité, environnement, jeunesse, droit des citoyens européens, etc. Ce guide permet aux étudiants, entreprises, associations, acteurs culturels d'identifier le bon interlocuteur sur les programmes de cofinancements proposés par la Commission européenne ;

- la diffusion d'une newsletter hebdomadaire recensant et relayant l'information sur toutes les conférences, expositions, rencontres organisées par des associations lyonnaises sur des thématiques axées sur l'ouverture européenne et internationale du territoire ;

- des chroniques radios sur RCF et Lyon 1<sup>ère</sup> qui décryptent l'Europe et valorisent les actions, les projets de notre territoire bénéficiant du soutien européen ;

- l'organisation de 4 sessions de rencontres avec les acteurs lyonnais de l'Economie sociale et solidaire afin d'échanger sur leurs besoins en expertise européenne (100 participants prévus) ;

- l'animation de stands pédagogiques lors des salons des éditeurs scolaires en coopération avec l'Académie de Lyon ainsi que des sessions d'information auprès des enseignants et / ou documentalistes sur l'Europe ;

- l'organisation d'animations scolaires thématiques (simulations parlementaires avec l'élaboration d'une directive européenne, animations ludiques sur l'Union européenne, ses symboles, sa géographie, son histoire, son fonctionnement) auprès d'élèves de lycées, collèges et primaires ;

- l'organisation de conférences sur des sujets d'actualité : le Traité Transatlantique de Commerce et d'investissement en partenariat avec l'Association France-Amérique et l'École de commerce européenne ;

- la participation à des manifestations grand public tels que le Mondial des Métiers 2016, le Village de la solidarité internationale, les Journées de l'Economie (JECO), les fêtes consulaires avec notamment la présentation de l'exposition réalisée en 2015 sur tous les dispositifs de mobilité existant en Europe (Erasmus +, OFAJ, Eurodyssée, etc.).

La Maison de l'Europe et des Européens vise en outre à renforcer la citoyenneté européenne active en travaillant à la dimension culturelle du projet européen. Il s'agit à travers un programme d'actions de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité européenne ainsi que la sensibilisation sur les enjeux démocratiques et éducatifs de l'Europe.

Pour 2016, le programme d'actions proposé par la Maison de l'Europe et des Européens contribuant à la sensibilisation de la citoyenneté européenne est le suivant :

- l'organisation d'une journée de valorisation des jumelages « les comités de jumelage, des citoyens acteurs de l'Europe », présentant à cette occasion le programme « l'Europe des citoyens » finançant des échanges, soutenu par la Commission européenne ;

- dans le cadre de la mise en place du Conseil Métropolitain des jeunes par la Métropole de Lyon (mars 2016), mise en place de plusieurs actions de sensibilisation et d'information sur l'Union européenne auprès des jeunes élus de cette instance.

- la mise en place, dans le cadre de l'Euro 2016 à Lyon, de rencontres pédagogiques et d'un tournoi de football en partenariat avec les MJC des quartiers de Monplaisir, des Etat-Unis, de la Croix-rousse et de la commune de Décines, ainsi que l'Association « Réussite et Avenir » située à Lyon 3<sup>e</sup> ;

- l'organisation d'animations grand public place Guichard dans le 3<sup>e</sup> arrondissement à l'occasion de la fête de l'Europe le 9 mai 2016. En 2016, cette fête sera l'occasion de travailler étroitement avec 29 classes de CM2 (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup> arrondissements). En partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), les enfants seront accueillis à l'Hôtel de Ville où ils travailleront sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et sur les 28 Etats membres de l'Union européenne. Ils rejoindront ensuite la place Guichard pour participer aux ateliers et animations ludiques sur l'Europe.

Autour de cette dynamique de projets, l'année 2016 devrait permettre de gagner en synergie et mobilisation pour les 36 associations membres de la Maison de l'Europe et des Européens dont 9 ont des activités régulières dans les locaux rue Duguesclin.

Les activités de la Maison de l'Europe et des Européens pour l'année 2016 présentent un intérêt local car cette association représente un acteur incontournable sur les ressources et les informations sur les décisions des institutions européennes et leur impact dans la vie quotidienne des citoyens de notre territoire. L'Association permet de développer et co-organiser des projets à destination du plus grand nombre pour une sensibilisation aux enjeux du projet européen dont une majeure partie des activités sont exercées sur le territoire lyonnais par une association dont le siège social est à Lyon.

Pour la promotion de l'information européenne qui participe à l'internationalisation de Lyon, la Ville de Lyon a accordé par délibération n° 2015/902 du 16 mars 2015, une subvention de 30 000 € à l'Association « Maison de l'Europe et des Européens » pour son programme d'actions annuel 2015.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 28 500 € à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes, sur un budget prévisionnel 2016 de 205 000 €, pour soutenir l'organisation de son programme d'actions 2016 sur la promotion et la diffusion de l'information européenne qui contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais aux opportunités offertes par l'Union européenne et participe à l'internationalisation de Lyon.

Vu les articles L.1611-4 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 28 500 € est allouée à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes, sise 242 rue Duguesclin à Lyon 3<sup>e</sup>, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2016 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE